



Ville de Revel

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Objet : Election du maire

N° 001.03b.2026

Rapporteur :
Alain SARTORI

L'an deux mille vingt-six le vingt du mois de mars à 19 heures, le conseil municipal de la commune de REVEL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Alain SARTORI, à la suite à la convocation faite par monsieur le maire le 16 mars 2026.

- Nombre de membres en exercice : 29
- Nombre de membres présents : 25
- Nombre de pouvoirs : 0
- Votants pouvoirs compris : 25

Présents

Jérôme GARCIA, Catherine FÉVRIER, Thierry DUMAS, Marjorie BONHOURS-CAUSSE, Franck MAUREL, Sandrine BONGEOT-LAPEYRE, Alain MAGNIN-LAMBERT, Édith LESTARPÉ, Jonathan TEYSSEYRÉ, Florence PELAYO, Éric MALDONADO, Anne MAUREL, Thierry FRÈDE, Myriam DUPIAS, Maimoud BAAL, Amandine FAUGÈRE, Christophe TONON, Marie CHAULET, Frédéric GALINIÉ, Fanny PARIS, Guy TROUPEL, Valérie MAUGARD, Jean-Luc MALINGE, Cécilia PUGINIER-CRISTOFOL, Alain SARTORI

Absents excusés

Marielle GARONZI, Philippe RICALENS, Diane LOCATELLI, Olivier PICARD

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur Alain MAGNIN-LAMBERT.

- oOo -

Sous la présidence du doyen d'âge, monsieur Alain SARTORI, et en application des articles L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a été invité à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du maire.

Il est fait appel à candidature. Seul monsieur Jérôme GARCIA se déclare candidat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-213104516-20260323-00103b2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2026
Publication : 23/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	25
Bulletins blancs :	0
Suffrages exprimés :	25
Majorité absolue :	13

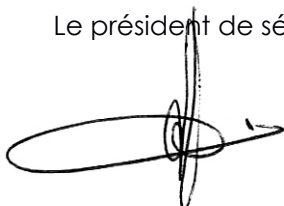
Monsieur Jérôme GARCIA a obtenu 25 (vingt-cinq) voix.

Monsieur Jérôme GARCIA a été proclamé maire à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ainsi délibéré à Revel ledit jour.
Suivent les signatures.

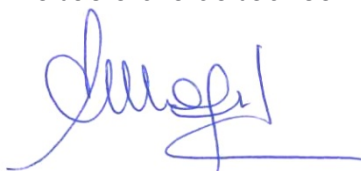
Pour extrait certifié conforme
Revel, le 23 mars 2026

Le président de séance



Alain SARTORI

Le secrétaire de séance



Alain MAGNIN-LAMBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-213104516-20260323-00103b2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2026
Publication : 23/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation